

Dans l'herbier du lycée Pothier, les plantes médicinales, chapitre III  
L'abécédaire des plantes médicinales continue, avec une plante sauvage et  
commune, la pariétaire

**La pariétaire officinale (*Parietaria officinalis*)** est une plante herbacée vivace, **dicotylédone** \*, de la famille des urticacées, *Urticaceae*. Elle est plus abondante dans le sud de l'Europe qu'au nord.

*Parietaria*, \*\* qui dérive de *paries*, la paroi, est le nom latin créé par le romain **Pline le naturaliste** (23-79).

Cette plante fait partie des **saxicoles** \*\*\* qui poussent en effet sur les rochers, les murs ou les éboulis, même si elle est aussi capable de croître à même le sol au pied des parois.

Au Moyen-âge, on l'appelait **paritaire** ou **paritoire**. On trouve aussi les surnoms d'*herbe des murailles*, de *perce-muraille* ou de *casse-pierre*. C'est une allusion à la faculté des racines de la souche d'attaquer le substrat minéral en libérant des exsudats phénoliques.

Elle pousse aussi bien sur des parois au pH acide que très alcalin. \*\*\*\*



Thomas Cole (1801-1848), Paysage de ruines avec l'Arc de Néron

C.-L. Clérisseau (1721-1820), Fantaisie architecturale, 1765

<https://www.bnf.fr/fr/lart-des-ruines-les-ruines-en-art>

La pariétaire a une tige rougeâtre, très cassante et rugueuse pouvant mesurer jusqu'à une trentaine de centimètres de hauteur. Cette tige porte des feuilles alternes vertes et velues, qui s'accrochent aux passants. Ses poils ne sont pas urticants.

Elle fleurit et pollinise deux fois par an. En mai-juin, et en octobre, ses petites fleurs vertes et groupées ont un pollen très allergisant.

Ses fruits sont de petits akènes (fruits secs, à graine unique) noirs et brillants.

La pariétaire est utilisée \*\*\*\*\* depuis très longtemps en phytothérapie pour les nombreuses propriétés de ses feuilles, fleurs et tiges.

Dès l'Antiquité, **Dioscoride** recommandait son utilisation pour soigner les maladies des voies urinaires. Grâce à son **mucilage** \*\*\*\*\*, la pariétaire a des propriétés adoucissantes, émoullientes, calmantes, c'est pourquoi elle était utilisée si la maladie s'accompagnait d'irritation ou d'inflammation externe (cystite, néphrite, lithiase urinaire, blennorragie).

Au Moyen-Age, on reconnaissait ses pouvoirs diurétiques et son action sur les troubles de la miction et sur les lithiases. On la préparait en **infusion**, ou en **cataplasme** de plante fraîche broyée, par exemple sur les brûlures superficielles ou encore en **décoction** (50 g de plante fraîche que l'on faisait bouillir dans un litre d'eau pendant dix minutes, puis il fallait dix autres minutes d'infusion), pour faire des compresses.

Aujourd'hui on sait que c'est une plante riche non seulement en mucilage mais aussi en nitrate de potassium, en tanins (dans toutes ses parties, ce qui lui confère des propriétés **astringentes**\*\*\*\*\*) et flavonoïdes.

La rubrique des Hellénistes :

Suzanne Amigues, *Quelques légumes de disette chez Aristophane et Plutarque*. In: Journal des savants, 1988, n° pp.157-171

[https://www.persee.fr/doc/jds\\_0021-8103\\_1988\\_num\\_3\\_1\\_1513](https://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1988_num_3_1_1513)

Plutarque décrit la disette des habitants d'une ville affamée, Sylla, 13, 3 que R. Flacelière et E. Chambry (C.U.F. 1971) traduisent « *tandis que les habitants se nourrissaient de la matricaire qui pousse sur l'acropole et faisaient cuire pour les manger des semelles et des fioles de cuir, etc* ».

Une note ajoute les précisions suivantes : « *Cette plante, le parthénion, espèce de camomille, était considérée comme médicinale. D'après Pline, N.H. 22, 17, 20, Athéna l'aurait indiquée en songe à Péricles pour guérir un ouvrier tombé du haut des Propylées (cf. Pér. 13, 13)* ». Lorsqu'on se reporte aux textes cités en référence, il apparaît que les auteurs de cette note ont confondu deux plantes homonymes : la matricaire ou camomille vraie, camomille commune (*Chamomilla recutita* (L.) Rauschert, *Matricaria recutita* L., *M. camomilla* L. pro parte) et la pariétaire (*Parietaria officinalis* L.), difficiles à distinguer pour le non-spécialiste et réunies par les Anciens sous une dénomination collective.

## Notes

\* L'un des deux groupes de plantes à fleurs, les **Dicotylédones**, sont les plantes dont la plantule, issue directement de la germination d'une graine, présente deux feuilles appelées **cotylédons**.

\*\*En Provence, c'est l'*espargoule*, de l'ancien provençal *espargula*, *espargue*, *espargoul*, du latin *asparagus*, asperge.

\*\*\* **Saxicole** se dit en effet de tout organisme qui vit sur les rochers et murets. **Chasmophile** ou **fissuricole** désigne une plante vivant dans les fissures, **rupicole** tout être vivant inféodé aux parois rocheuses. *Rupes*, *is*, f., veut dire le rocher, en latin.

\*\*\*\* On a d'ailleurs observé qu'elle affectionne le calcaire qui a, cependant, un fort déficit en fer. Pour le compenser, la plante bascule son métabolisme vers une autre voie de synthèse de composés phénoliques exsudés par les racines, qui mobilisent le fer inorganique dans la roche. D'après <https://www.zoom-nature.fr/> le site d'un agrégé de biologie, auteur et chroniqueur vulgarisateur sur *France Bleu pays d'Auvergne* dans l'émission H2O

\*\*\*\*\* Riche en minéraux, on l'utilise aussi en cuisine où elle est appelée « *épinard des murailles* », *herbe de Notre-Dame*, *herbe aux galons* CF ABioDoc - Centre National de Ressources en Agriculture Biologique

[https://abiodoc.docressources.fr/index.php?lvl=notice\\_display&id=37951](https://abiodoc.docressources.fr/index.php?lvl=notice_display&id=37951)

Elle est tendre, et on la consomme entièrement, tiges et feuilles, lorsqu'elles sont jeunes.

On peut la préparer en la mélangeant à d'autres salades ou bien la faire cuire en même temps qu'un légume du jardin. Son goût est fade, il vaut mieux prévoir une sauce relevée.

\*\*\*\*\* **Mucilage** : composé gélatineux de la plante, formé de polysaccharides, qui gonflent au contact de l'eau en prenant une consistance visqueuse, parfois collante.

\*\*\*\*\* **Astringent** (médecine) : qui resserre les tissus vivants.

